



Madame, Monsieur,

Agriculteurs installés à Manciet, nous exploitons une ferme familiale **élevage caprin laitier, élevage ovin allaitant et cultures**. Depuis plusieurs années, notre exploitation est directement confrontée aux **effets du changement climatique** : sécheresses plus longues, épisodes de chaleur plus intenses et rendements fourragers de plus en plus irréguliers. Ces évolutions fragilisent notre autonomie alimentaire et complexifient la conduite de nos élevages.

L'exploitation a également été confrontée à plusieurs événements particulièrement marquants qui ont affecté son fonctionnement et entraîné des pertes importantes au sein des élevages. Ces difficultés ont renforcé notre volonté de consolider durablement notre activité et de préparer l'avenir.

Ces constats, que partagent aujourd'hui de nombreuses exploitations du territoire, nous ont conduits à nous intéresser à **l'agrivoltaïsme**, une solution qui permet de **concilier production agricole et production d'énergie renouvelable sur une même parcelle**.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de notre métier d'éleveurs et de notre engagement pour une agriculture durable et vivante à Eauze. Il vise à donner à notre exploitation les moyens de s'adapter aux évolutions climatiques tout en garantissant sa transmission et sa pérennité.

« Notre objectif : assurer la pérennité de notre exploitation, préserver l'activité agricole locale »

Madame RIVIÈRE et Monsieur COURRÈGES

Chiffres clés



200
chèvres laitières



75
brebis allaitantes



80
hectares exploités



100 %
fourrages destinés à
nourrir les troupeaux

10
ans

d'activité agricole
sur le territoire



Comprendre le projet en un coup d'œil



Maintenir
une activité
agricole durable



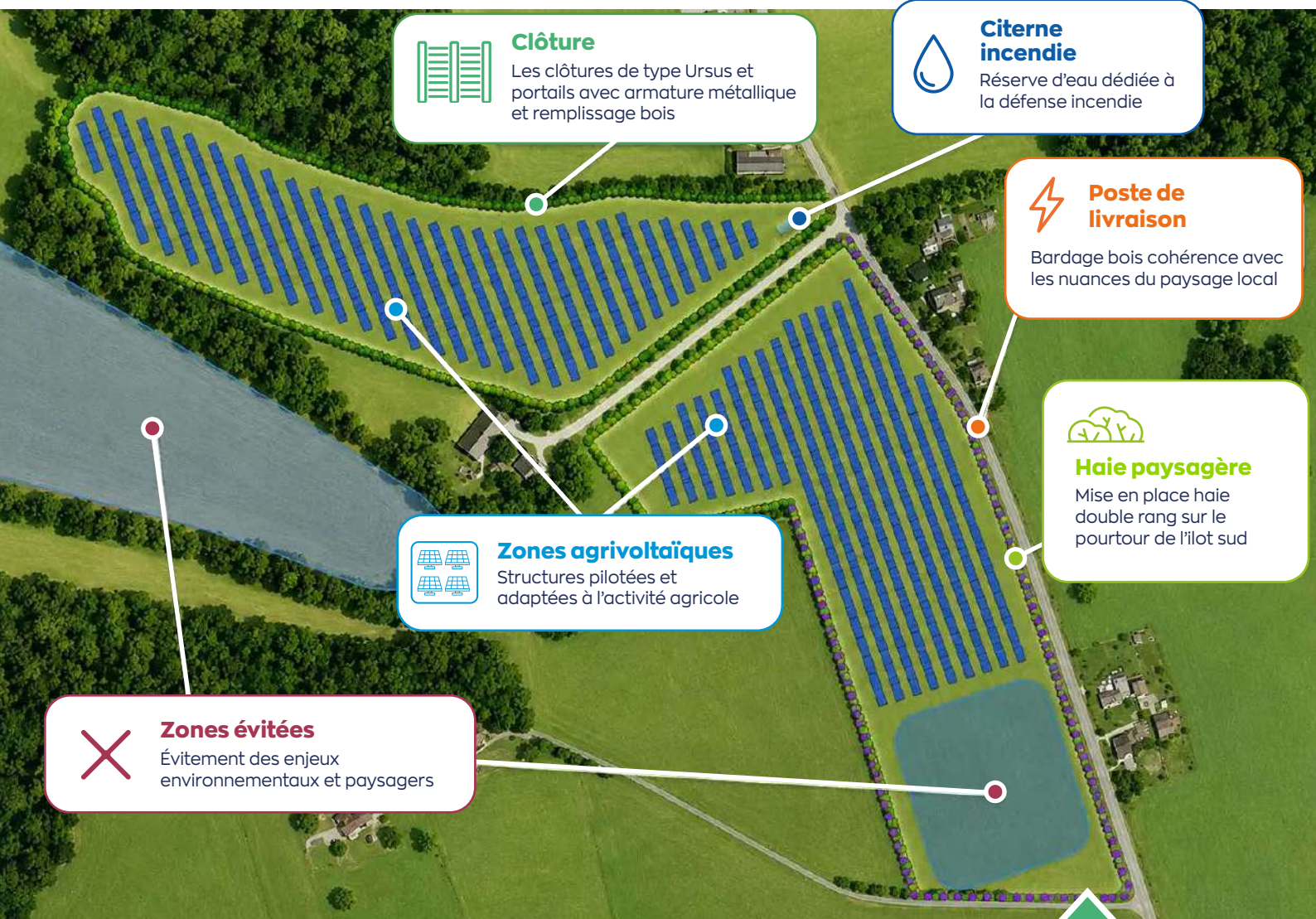
Préserver
la biodiversité
et le cadre de
vie



S'inscrire
localement
avec les acteurs
du territoire



Produire
une électricité
renouvelable
locale



≈ **7,1 ha**
Surface totale du projet



≈ **500 ml**
Haie créée ou renforcée



≈ **6,3 MWc**
Puissance installée



≈ **9,7 GWh**
Production annuelle estimée
soit la consommation d'environ
2 000 foyers alimentés et environ
2 300 t_{eq} CO₂ évitées par an



Pâturage ovin et fauche
Activité agricole

Un projet intégré

- Une intégration paysagère soignée
- La préservation de la biodiversité locale
- Activité agricole maintenue

Planning prévisionnel

T1 2023

Lancement du projet

T3 - 2026 - T1 2028

Instruction et enquête publique

T3 - 2029

Mise en service

T1 2023 - T3 2026

Études & conception

T1 - T3 2029

Construction

Les défis auxquels l'exploitation est confrontée

Comme de nombreuses exploitations agricoles du territoire, la SAS COURRÈGES RIVIÈRE doit aujourd'hui faire face à plusieurs évolutions qui fragilisent son activité :

- **Des épisodes de sécheresse plus fréquents et plus intenses** qui impactent la production d'herbe et de fourrages nécessaires à l'alimentation des animaux.
- **Une production agricole plus variable d'une année à l'autre** en raison des aléas climatiques (sécheresse, fortes chaleurs, intempéries).
- **Des conditions d'élevage plus difficiles en période estivale** avec des épisodes de stress thermique pouvant affecter le bien-être des animaux.
- **Un contexte économique agricole de plus en plus incertain** qui nécessite d'adapter les pratiques et de renforcer la résilience de l'exploitation.

Changement climatique dans 20 ans, quelles évolutions à Eauze ?



+1,5°C de température moyenne d'ici 2050



+30 % de jours chauds (>25°C)



-243 mm de bilan hydrique estival

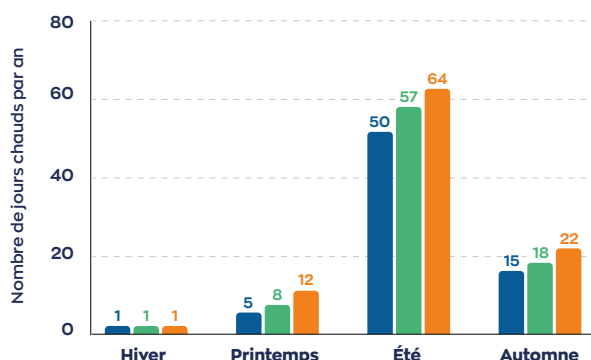


+25 jours/an de stress thermique pour les animaux

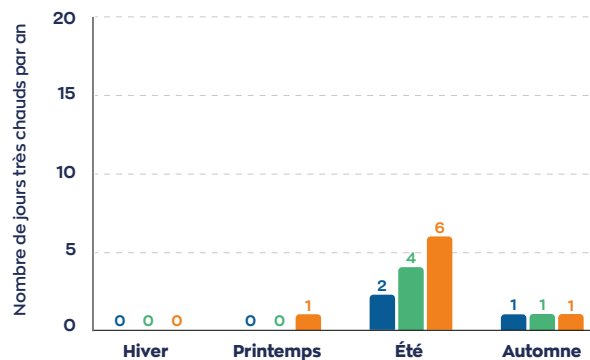


Augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes (canicules, sécheresses, orages)

Nombre de jours chauds (Tmax > 25 °C)



Nombre de jours très chauds (Tmax > 35 °C)



HORIZONS : ● 2010 ● 2030 ● 2050

Source des données : ClimatDiag - Météo France

Ce que permet le projet agrivoltaïque

Conçu pour faire face aux défis actuels, le projet agrivoltaïque favorise la résilience et la pérennité de l'exploitation.



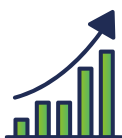
Allongement de la production pâturable



Maintien d'un site autonome en fourrage



Durabilité de l'exploitation et du site en élevage



Amélioration du confort et du bien-être animal



Réduction des coûts de production

- Jusqu'à 5°C de moins sous les panneaux
- Jusqu'à 25 % d'évapotranspiration en moins
- Jusqu'à +200 % de pousse d'herbe en période de fortes chaleurs

Structures agrivoltaïques

Les structures agrivoltaïques retenues pour le projet sont des **trackers**, c'est-à-dire des panneaux mobiles capables de suivre la course du soleil au cours de la journée et de s'adapter à l'activité agricole au besoin.



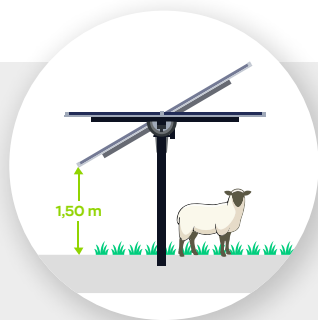
Lorsque la culture requiert un apport lumineux important (phase de croissance active, floraison selon les espèces), les panneaux s'orientent pour laisser passer un maximum de lumière, favorisant la photosynthèse et le développement végétatif.



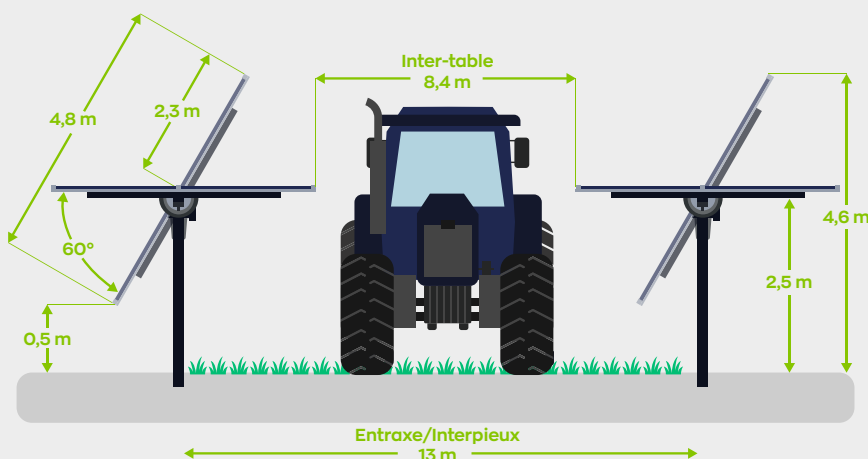
En cas de fort ensoleillement ou de risque de stress hydrique et thermique, les panneaux sont positionnés pour créer un ombrage renforcé afin de limiter l'évapotranspiration et protéger la culture. Ce mode est également activé lorsque le stade physiologique de la plante ne nécessite pas un ensoleillement maximal, permettant ainsi d'optimiser la production d'électricité sans pénaliser le développement agricole.



En période à risque de gel printanier, les panneaux peuvent être positionnés à plat durant la nuit afin de limiter les pertes de chaleur par rayonnement vers le ciel, générant un gain thermique de l'ordre de +1 à +3 °C et réduisant le risque de dégâts sur les cultures.



Les structures sont conçues en fonction des besoins de l'exploitation agricole, avec une hauteur minimale de 1,50 m sous panneaux assurant le passage des ovins et la continuité de l'activité d'élevage.



Une implantation conçue autour des enjeux du site

Le projet a fait l'objet de plusieurs adaptations au cours des études afin de tenir compte des enjeux agricoles, environnementaux, paysagers et techniques identifiés sur le site.

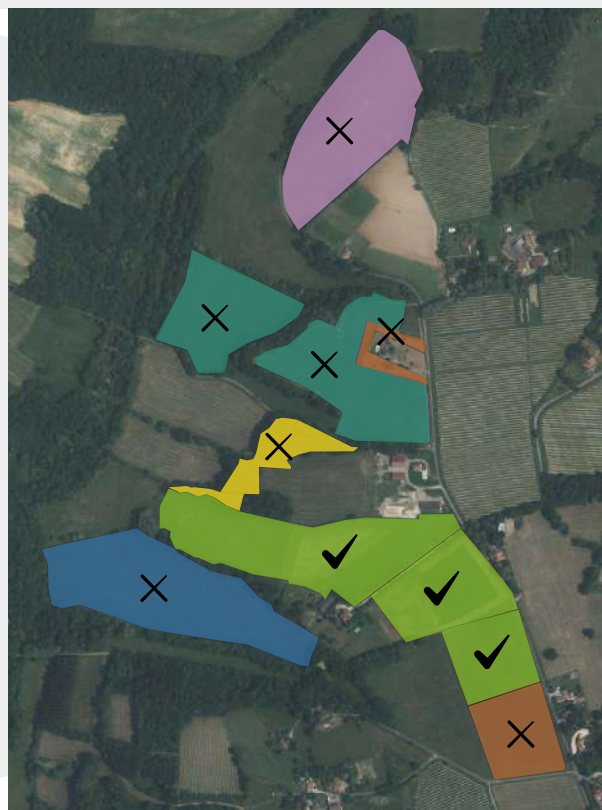
La zone d'implantation a ainsi été réduite et ajustée afin de rechercher la meilleure compatibilité possible entre l'activité agricole, les sensibilités environnementales et l'intégration paysagère du projet.

Emprise du projet final :

■ **Implantation optimisée**
après études et évitements

Zones préservées en raison de :

- **Enjeux techniques :** eaux pluviales et ruissellement
- **Enjeux environnementaux :** habitats à fort intérêt écologique
- **Enjeux paysagers :** qualité paysagère et perceptions visuelles
- **Enjeux forestiers :** conservation des parcelles boisées
- **Zones humides :** protection des zones humides et de leurs fonctionnalités écologiques



Une intégration paysagère renforcée

Afin de préserver les vues depuis les habitations voisines et de favoriser l'intégration du projet dans son environnement rural, plusieurs aménagements paysagers ont été définis avec un paysagiste concepteur.



Clôture

Les clôtures de type Ursus et portails avec armature métallique et remplissage bois.



Poste de livraison

Bardage bois cohérence avec les nuances du paysage local



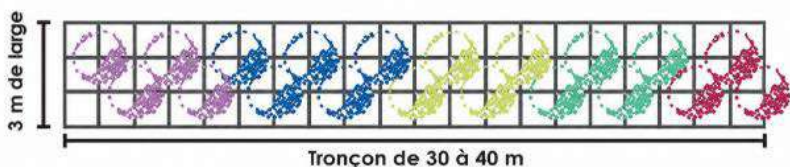
Création haie paysagère

Mise en place de la haie double rang sur le pourtour de l'ilot sud



Zone évitée

Cette partie de la parcelle a été supprimée du projet



Création d'une haie paysagère en double rang avec une variété d'essences locales.



Mise en place d'une clôture de type agricole avec poteau bois.



Mise en place d'un local technique avec bardage bois.

Quels impacts pour les riverains ?

Visibilité du projet

- Conservation des haies existantes
- Création de haies paysagères en double rang
- Adaptation du périmètre du projet pour réduire les vues depuis les habitations
- Équipements intégrés au paysage rural

Bruit

- Les panneaux photovoltaïques ne génèrent pas de bruit perceptible en fonctionnement
- Les postes électriques respectent les normes acoustiques en vigueur

Le projet préserve le cadre de vie des habitants tout en maintenant une activité agricole.

Circulation

- Augmentation temporaire du trafic pendant le chantier
- Faible fréquentation du site en phase d'exploitation

Activité agricole maintenue

- Pâturage ovin et prairie de fauche
- Entretien naturel des parcelles
- Maintien de la vocation agricole des terrains

Vos questions fréquentes

➤ Le projet présente-t-il un risque pour la santé ?

Les installations respectent l'ensemble des normes de sécurité applicables et ne présentent pas de risque sanitaire identifié.

➤ Les terrains resteront-ils agricoles ?

Oui. Une activité de pâturage ovin et de fauche sera maintenue pendant toute la durée d'exploitation du projet. L'agrivoltaïsme permettra de consolider cette activité.

➤ Que deviendra le site en fin d'exploitation ?

Les installations seront démantelées et les terrains pourront retrouver leur usage initial conformément à la réglementation.

➤ Comment poser une question sur le projet ?

L'équipe projet reste disponible pour répondre aux questions et échanger avec les habitants tout au long du développement du projet. Pour cela, rendez-vous sur notre site internet : www.projet-agrivoltaique-mounet.fr



Verso Energy

Verso Energy, créée en 2021, est une entreprise française qui conçoit, développe et exploite des projets d'énergie renouvelable.

En associant production solaire locale, maintien d'usages agricoles et transformation industrielle bas-carbone au sein d'un même modèle, la société optimise ses coûts énergétiques tout en renforçant la performance environnementale de ses projets.

Retombées locales

Les futurs **parcs agrivoltaïques** généreront des **recettes fiscales pour les collectivités territoriales**.

Estimation de la taxe IFR :

Commune

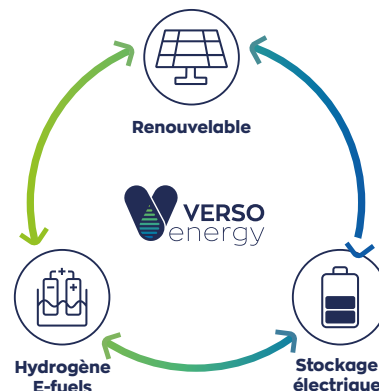
20% 4 500 €/an

Communauté de communes

50% 11 300 €/an

Département

30% 6 800 €/an



Financement participatif des citoyens

Possibilité aux habitants et aux collectivités territoriales de participer financièrement au projet à un taux attractif entre **5% et 8%**.



Nous contacter



Guillaume Teulieres
Chef de Projet
g.teulieres@verso.energy



Justin Deguet
Ingénieur développement
j.deguet@verso.energy



Alexandre Dupuis
Responsable territorial agricole
a.dupuis@verso.energy



Plus d'infos sur :
www.projet-agrivoltaique-mounet.fr